

E. gerard

No 20

Rocheiron  
Charles Augustin  
vicomte d'Amoy  
homme veuf  
âge de 86 ans

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-TROIS, le sept  
 du mois  
 de novembre à huit heures du matin pardevant  
 Nous Eugène Gerard Maire  
 Officier de l'Etat-civil de la commune de Vouzon  
 canton de La Motte-Bourbon département de Loir-et-Cher,  
 sont comparus Henry Pierre Marie de Benqy de Puyvallee  
 âgé de soixante-deux ans profession de propriétaire  
 domicilié en cette commune et Marie Pierre Ludovic de Saint-Pol  
 âgé de trente-quatre ans profession de propriétaire  
 domicilié aussi en cette commune  
 Lesquels nous ont déclaré que le six du mois de novembre  
 à dix heures du matin Charles Augustin Rocheiron vicomte  
 d'Amoy fils de Augustin Charles Rocheiron vicomte d'Amoy  
 et de Marie Josephine Olivier de La Pisse veuf de  
 Jeanne Marie Aglaé de Beauchere, décédée à Vouzon  
 âgé de quatre-vingt-six ans profession de propriétaire  
 demeurant à Vouzon département de Loir-et-Cher  
 né à Olivet département de Loiret  
 est décédé en notre commune, en la maison du Chateau d'Amoy  
 Le premier témoin nous a déclaré être gendre et le  
 second témoin être petit-fils d'un décédé. Nous nous sommes assuré  
 de l'exactitude de la déclaration de ces témoins; qui ont signé avec nous le présent acte, après que  
 lecture leur en a été faite.

J. de St Pol

M. de Benqy de Puyvallee  
E. Gerard

No 22

Bruissart  
Blanche  
fille âgée de 14 jours